

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

-----  
N°147  
-----

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 38

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 8 JUILLET 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 08 juillet**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 2 juillet 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, MARTIN Samuel, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjointes au Maire

CHIKHDENE Zayen, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, GRYNBERG DIAZ Sandrine, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, GILLY Jean Paul, OZHAN Mizgin, FAUCHEUX Gilbert, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, BOUCHA Safia, NAULEAU Pierre yves, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : CHARTIER Lewis, HOUIS Margaux, DERKAOUI Meriem, BUTT Zishan.

Excusé : NEDELEC Sozig .

Représentés par :

Madame Yasmina BAZIZ

Madame Véronique DAUVERGNE

Monsieur Miguel MONTEIRO

Monsieur Samuel MARTIN

Monsieur Thierry AUGY

Madame Zakia BOUZIDI

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Madame Maryse EMEL

Monsieur Jerome LEGENDRE

Monsieur Cédric SCHROEDER

Monsieur Michel HADJI-GAVRIL

Madame Marie Amelie ANQUETIL

Madame Marie-pascale REMY

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Nadege NIFEUR

Madame Fatima YAOU

Monsieur Sofienne KARROUMI

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Madame Katalyne BELAIR

---

Secrétaire de séance : Zakia BOUZIDI



Direction Générale Adjointe enfance/ Direction de la Petite Enfance/

**OBJET : Signature des avenants aux conventions liant la ville à l'IEPC, ENVOLUDIA, AVL et l'OMJA, actant le versement des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales "Bonus territoire" aux gestionnaires avec ajustement de la subvention municipale.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Patricia LOE,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget communal ;

Vu la convention d'objectifs et de gestion (COG) arrêtée entre l'Etat et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) ;

Vu le contrat pluriannuel d'objectifs et de gestion (CPOG) arrêté entre la Caisse Nationales des Allocations Familiales (CNAF) et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis (CAF) ;

Vu le Schéma Départemental de services aux familles ;

Vu la Convention Territoriale Globale entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis ;

Vu la mise en place des bonus territoire

Vu les avenants aux conventions d'objectifs et de gestion signées avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Considérant l'intérêt d'avenanter les conventions liant la Ville aux associations IEPC, ENVOLUDIA, AVL et OMJA afin d'acter les changements de versement des subventions « **Bonus territoire** »

Adoption à l'unanimité par 48 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** les termes des avenants des conventions IEPC, ENVOLUDIA, AVL et OMJA actant le versement des subventions de la Caisse d'Allocations Familiales « Bonus Territoire » au gestionnaire avec ajustement de la subvention municipale.

**AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer les avenants liant la ville aux associations IEPC, ENVOLUDIA, AVL et OMJA.

**DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montreuil – 7 rue Catherine Puig – 93100

Montreuil, dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte.

**Reçue en préfecture le : 15/07/21**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20210708-Imc120733-DE-1-1**  
**Publiée le : 15/07/21**  
**Certifiée exécutoire : 15/07/21**

Le Maire,

Karine FRANCOLET

